

Réf: Dossier N° : 56410

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « BDK MINING GROUP » en abrégé «BDK MINING »
Siège social : BINGERVILLE - BINGERVILLE PARIS VILLAGE, PRES
DE L'HOTEL PARIS VILLAGE, 17 BP 774 ABIDJAN 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 02 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BDK MINING GROUP » en abrégé «BDK MINING ».

Objet: Exploitation minière (or, diamant, manganèse etc.); Exploration Minière (or, diamant, manganèse) ; Exploitation du coltan ; gestion de mines, carrières et sable ; Prestation de service minier; achat et vente de l'or et du Diamant ; import-export ; Orange money, Consultant minier ; vente d'équipement minier de haute qualité

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: BINGERVILLE - BINGERVILLE PARIS VILLAGE, PRES DE L'HOTEL PARIS VILLAGE, 17 BP 774 ABIDJAN 17

GERANT: Monsieur KOUASSI KOUASSI SYLVAIN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-28494 du 05/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°26027 du 05/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

